



BUDGET 2018

VILLE

Le budget que nous vous proposons s'équilibre à **11 065 048 €** en fonctionnement et **3 584 254 €** en investissement.

Notre budget 2018 est basé sur une augmentation très modérée de **+ 0,16%** pour les dépenses de fonctionnement par rapport à 2017. La stratégie financière de la Ville reste donc celle de la maîtrise des dépenses tout en mettant en œuvre un programme d'investissement recentré sur l'amélioration du cadre de vie des Caudebécaises et Caudebécais.

Bien que nos dépenses de fonctionnement soient maîtrisées, nous allons poursuivre nos efforts de rationalisation. Et nous allons continuer la mutualisation avec la Métropole et les autres communes, afin de continuer à faire des économies.

L'environnement des collectivités territoriales connaît depuis plusieurs années une mutation qui se poursuivra en 2018 avec la suppression progressive de la taxe d'habitation. Cette réforme concernera en 2020 plus de 90% des foyers Caudebécais. L'Etat a annoncé qu'il compensera intégralement cette suppression. Nous sommes favorables à cette réforme bénéfique aux contribuables Caudebécais mais nous resterons vigilants quant au respect des engagements pris par l'Etat vis-à-vis des Communes.

Bien que l'environnement des collectivités territoriales soit complexe, **notre choix est de ne pas augmenter les impôts des Caudebécaises et Caudebécais pour la neuvième année consécutive** et en gardant une offre élevée de service public.

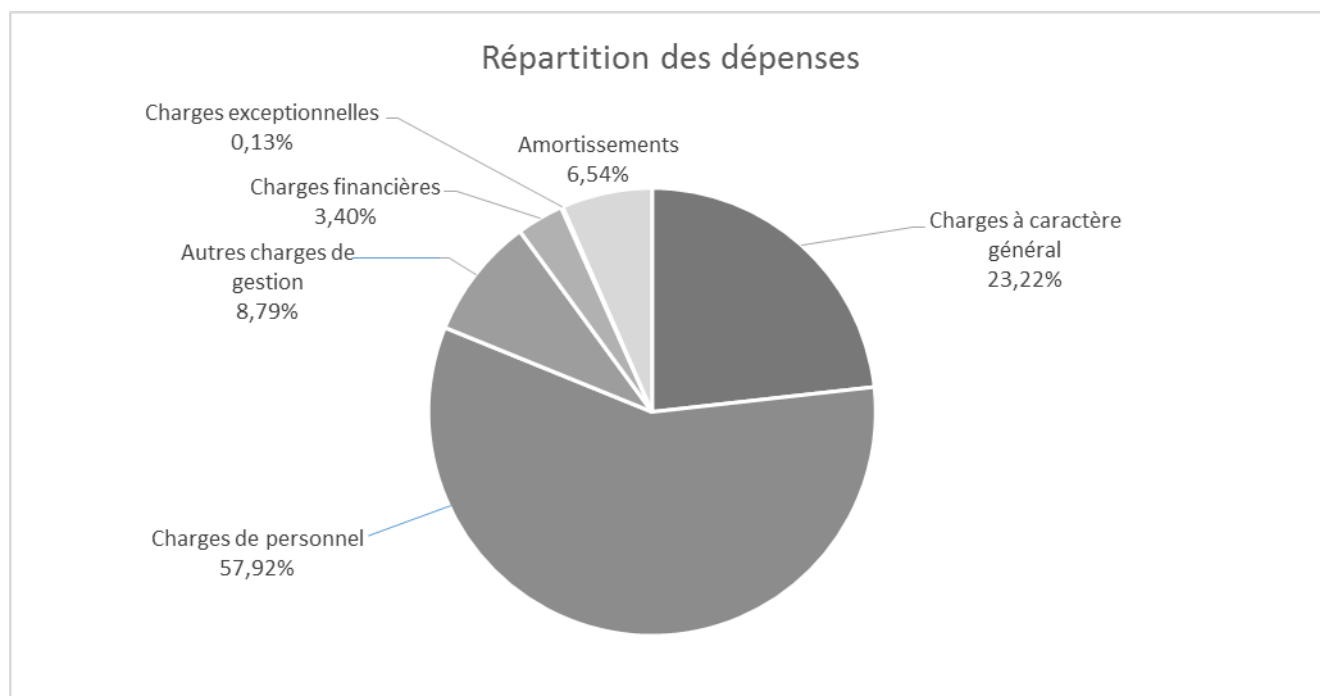
A travers ce budget, nous réaffirmons nos priorités : la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté.

BUDGET - FONCTIONNEMENT 2017 - 2018

DEPENSES	Chapitre	BP 2017	BP 2018	Evolution
	011 - Charges à caractère général	2 613 933 €	2 569 626 €	-1,72%
	012 - Charges de personnel	6 319 500 €	6 409 300 €	1,40%
	65 - Autres charges de gestion courante	1 009 365 €	972 296 €	-3,81%
	66 - Charges financières	373 624 €	375 700 €	0,55%
	67 - Charges exceptionnelles	14 150 €	14 250 €	0,70%
	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	716 494 €	723 876 €	1,02%
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	11 047 066 €	11 065 048 €	0,16%

RECETTES	Chapitre	BP 2017	BP 2018	Evolution
	013 - Atténuations de charges	149 385 €	60 000 €	-59,84%
	70 - Produits des services	515 238 €	539 594 €	4,73%
	73 - Impôts et taxes	7 519 708 €	7 595 226 €	1,00%
	74 - Dotations, participations	2 702 985 €	2 716 282 €	0,49%
	75 - Autres produits de gestion courante	118 961 €	126 609 €	6,43%
	76 - Produits financiers	36 388 €	24 756 €	-31,97%
	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	4 401 €	2 581 €	-41,35%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	11 047 066 €	11 065 048 €	0,16%	

En dépenses :



1) L'éducation : 2 468 779 €.

2 210 881 € en section de fonctionnement et **257 898 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien du personnel nécessaire dans les écoles et la restauration scolaire.
- De nombreux travaux dans les écoles (**213 800 €**) notamment la création d'une porte de secours donnant vers l'extérieur des 7 classes de l'école Louise Michel (53 000 €), rénovation de la façade côté rue de la République de l'école Prevel (38 000 €), remplacement du jeu de la cour de récréation de l'école Prevel (17 800 €), le remplacement des menuiserie extérieures de l'école Victor Hugo (37 000 €).
- 2 classes de découverte pour les écoles Courbet et Saint-Exupéry élémentaire (**33 400 €**)

2) Le sport et la jeunesse : 2 623 566 €.

1 653 650 € en fonctionnement et **969 916 €** en investissement, dont notamment :

- Continuer à offrir des temps périscolaires de qualité.
- Accorder les moyens nécessaires aux centres de loisirs Corto Maltese, Clin d'Œil et Louise Michel et à la poursuite des camps d'été.
- Entretien de nos nombreux équipements sportifs.
- Livraison du Complexe Sportif de La Villette au printemps 2018 (**916 660 €**).
- Subventions de fonctionnement aux clubs pour développer la pratique du sport (**111 800 €**).
- Bourses « Champions de demain » pour nos jeunes sportifs prometteurs (**2 500 €**).

3) La sécurité : 396 846 €.

333 636 € en fonctionnement et **63 210 €** en investissement, dont notamment :

- Extension de la vidéo-protection en centre-ville (**42 200 €**).
- Création d'un poste supplémentaire de policier municipal.
- La subvention à destination des habitants pour l'équipement en alarmes est reconduite (**3 000 €**).
- Remplacement du véhicule de la police municipale (**20 000 €**).
- Poursuite de la prise en charge des animaux errants (**4 000 €**).

4) La culture : 843 644 €.

809 274 € en fonctionnement et **34 370 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien au même niveau des activités en faveur des seniors, notamment en faveur des seniors les plus modestes ou isolés.
- Poursuite de l'offre et de l'accès à la culture pour tous grâce au travail de la Médiathèque Boris Vian et de l'espace Bourvil et de sa programmation culturelle.
- Organisation de la fête de la ville qui rencontre chaque année beaucoup de succès : le 26 mai 2018.

5) Interventions sociales, logements et familles : 671 060 €.

Les interventions sont principalement effectuées par le CCAS. La subvention de la ville au CCAS est de **592 846 €**. Les interventions sociales visent notamment à :

- Favoriser l'accès des enfants à la restauration scolaire et aux centres de loisirs.
- Assurer l'accueil des tout petits à la halte-garderie.
- Venir en aide aux familles en difficultés.
- Lutter contre l'isolement des familles les plus défavorisées grâce au « projet loisirs famille ».
- Un nouveau budget de **3 000 €** est créé par le CCAS afin d'aider les administrés, notamment les plus jeunes, pour le passage du permis de conduire, selon des critères favorisant les plus modestes et la recherche d'emplois.

6) Administration générale de la collectivité : 6 059 160 €.

4 317 494 € en fonctionnement et **1 741 666 €** en investissement, dont notamment :

- Fin des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux (**222 275 €**) : En effet après 4 années d'engagement et de budgets conséquents (environ 2 millions d'euros) nous terminons. Alors que beaucoup d'autres villes commencent seulement à se mettre en conformité.
- Etude énergétique des bâtiments communaux (**73 500 €**).
- Remplacement des fenêtres du presbytère (**18 750 €**).
- Modernisation des services de la Ville en informatique (**106 000 €**)

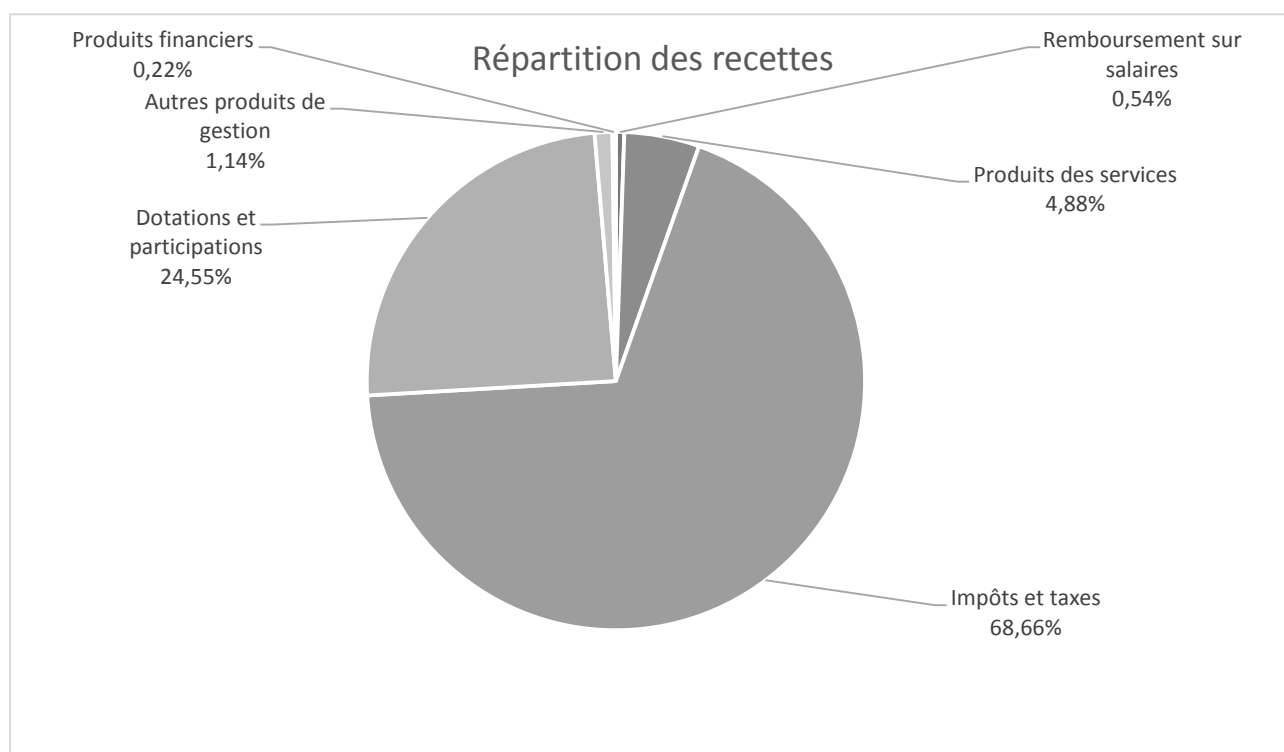
Ce chapitre comprend également le fonctionnement des services administratifs de la ville, le remboursement des emprunts (**980 000 €**) et des intérêts (**379 000 €**).

7) Aménagement et services urbains, environnement : 1 551 507 €.

1 072 673 € en fonctionnement et 478 834 € en investissement, dont notamment :

- Etude et maîtrise d'œuvre sur la requalification de la friche industrielle des anciens Tissages de Gravigny et la création d'un pôle dédié à la culture et à la formation (184 000 €).
- Reconstitution des subventions pour la rénovation des façades en centre-ville (25 000 €).
- Déconstruction de l'ancienne caserne de pompiers dans le cadre du réaménagement de la zone de la place Suchetet et des salles de sports (70 600 €).
- Aménagement de l'îlot Jules Ferry et construction de logements en accession à la propriété pour favoriser la mixité sociale.
- Début de la construction de la maison médicale.
- Augmentation du budget alloué à la propreté urbaine avec notamment la poursuite de la prestation du passage d'une balayeuse professionnelle dans les rues de la Ville, maintien du budget pour le fleurissement et l'embellissement de la Ville.

En recettes :



1) Impôts et Taxes : 7 595 226 €

Notamment :

- Les recettes des impôts locaux sont prévues à hauteur de 4 333 460 €. **Pour la 9^e année consécutive les taux des impôts votés par la Ville n'augmenteront pas en 2018.** L'année 2018 sera une année particulière puisque débutera la suppression progressive de la taxe d'habitation pour un nombre estimé à plus de 90% des foyers Caudebécais à l'horizon 2020.

- Les concours de la Métropole, toujours très dynamiques en notre faveur, sont évalués à **2 632 667 €** et se décomposent comme suit :
 - L'attribution de compensation de la Métropole sera en hausse d'environ **24 800 €** pour atteindre **1 951 689 €**.
 - La dotation de solidarité communautaire est évaluée à **522 500 €**, en hausse de **46 552 €**.
 - Le Fonds National de Péréquation Communal et Intercommunal (FPIC) est estimé à environ **158 478 €**.
- Les taux de la taxe sur l'électricité restent inchangés en 2018 pour un montant d'environ **180 000 €**.
- Les taxes sur les droits de mutation sont évaluées à **140 000 €**, en fonction du marché immobilier actuel.

2) Dotations et participations : 2 716 282 €

- Le concours financier de l'Etat via la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est estimé à **2 152 674 €** et se décompose comme suit :
 - La Dotation Forfaitaire des Communes sera équivalente à 2017, soit un montant de **1 510 674 €**.
 - La Dotation de Solidarité Urbaine est évaluée à **587 000 €** en augmentation de 2%.
 - La Dotation Nationale de Péréquation est estimée à **55 000 €**.
- Participation de la CAF pour les accueils de loisirs : **91 000 €**.
- Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle est évalué à **113 000 €**.
- Les compensations de l'Etat pour les impôts locaux sont estimées à **130 000 €**.

3) Les produits des services : 539 594 €

Les principaux tarifs concernant la restauration scolaire, les centres de loisirs et le périscolaire ainsi que les tarifs culturels resteront stables en 2018. Les montants principaux sont notamment :

- La restauration scolaire : **353 620 €**.
- Les centres de loisirs et le périscolaire : **95 374 €**.
- Les recettes des activités culturelles : **70 750 €**.

4) Les atténuations de charges : 60 000 €

Notamment :

- Remboursement par l'Etat des emplois d'avenir et des contrats aidés. Ce chapitre subit une forte diminution de **90 000 €** suite au souhait de l'Etat de ne pas reconduire la majorité des emplois aidés. **La Ville a donc décidé la transformation de 11 contrats aidés en contrat à durée déterminée pour un coût supplémentaire annuel d'environ 200 000 €. Notre Collectivité a fait le choix de pérenniser l'ensemble de ces emplois aidés malgré les contraintes budgétaires.** En effet ces agents réalisent des missions nécessaires pour le maintien de la qualité du service public offert aux usagers.

5) Les autres produits : 126 609 €

Notamment :

- Principalement les locations des cases commerciales et des logements communaux.

6) Les recettes d'investissement : 3 584 254 €

Notamment :

- Le FCTVA est évalué à **220 000 €**
- Les subventions d'équipement sont évaluées à **172 000 €**
- Les amortissements : **724 000 €**
- Cessions de terrains : **461 212 €**
- Emprunts nouveaux : **1 915 000 €**. Ce montant pourra être revu à la baisse en fonction de l'affectation des résultats de 2017.

L'action de la municipalité s'articulera, en 2018 à nouveau, autour des axes prioritaires de notre projet de mandat que sont la jeunesse et l'éducation, le centre-ville, la sécurité, l'environnement et la propreté.

Plusieurs projets verront le jour : la livraison du complexe sportif de La Villette, le début des travaux de la maison médicale, le début des travaux de l'Îlot ferry et notre travail pour les Tissages de Gravigny.

Dans ce contexte, la majorité municipale continuera à se mobiliser pour :

- Une nouvelle fois, ne pas augmenter les taux communaux d'imposition,
- Poursuivre la politique d'investissement pour améliorer la qualité de vie et soutenir l'économie,
- Recourir à l'emprunt de façon responsable.
- Pérenniser et moderniser le service public rendu aux habitants.